

## FICHE n °8 | Santé environnement

### Référence à un plan régional / plan national / feuille de route :

[Plan National Santé-Environnement 4 \(PNSE 4\) : "un environnement, une santé" \(2021-2025\) - Ministère de la Santé et de la Prévention \(sante.gouv.fr\)](#)

### Contexte :

La région se caractérise par différents enjeux en santé environnement.

- **Un territoire contrasté, avec des zones de multi-expositions aux nuisances environnementales, renforçant souvent la vulnérabilité des populations les plus défavorisées**

Les expositions environnementales ne sont pas uniformément réparties sur le territoire francilien, parfois se cumulent et ne touchent pas de manière homogène toutes les catégories de population. Les groupes socio-économiquement défavorisés sont souvent à la fois plus exposés à des nuisances et pollutions environnementales et plus vulnérables aux effets sanitaires qui en résultent.

Dans le cadre du PRSE3, l'ORS a élaboré un outil cartographique du cumul d'expositions environnementales, exprimant l'intensité de l'exposition environnementale par un score construit à partir des données d'exposition pour 6 compartiments environnementaux : [Les cumuls de nuisances environnementales en Île-de-France - ORS \(ors-idf.org\)](#). L'analyse des cumuls d'exposition aux nuisances et pollutions met en exergue les secteurs à proximité des plateformes aéroportuaires ainsi que les grands axes routiers. Les communes les moins favorisées, quel que soit le type de territoire, sont plus impactées par ces multi-expositions que les communes les plus favorisées.

- **Une exposition chronique à la pollution atmosphérique, avec des niveaux de polluants encore problématiques malgré une situation en voie d'amélioration en Île-de-France :**

La qualité de l'air extérieur s'améliore en Île-de-France, avec une baisse tendancielle des niveaux de pollution chronique pour le dioxyde d'azote (NO<sub>2</sub>) et les particules fines (PM<sub>2,5</sub>). Cependant, les concentrations actuelles restent supérieures aux recommandations de l'OMS, réévaluées en 2021 sur la base de données attestant que la pollution atmosphérique a des effets néfastes sur la santé à des concentrations encore plus faibles que ce qui était admis jusqu'alors. Si le nombre de décès liés à l'exposition aux particules fines a baissé de 40% entre 2010 et 2019, il reste élevé à hauteur de 6220 décès par an.

Par ailleurs nous passons en moyenne plus de 80 % de notre temps dans des espaces clos, dans lesquels l'air est généralement plus pollué qu'à l'extérieur. Activités domestiques, matériaux de construction et mobilier, pollution en provenance de l'extérieur, sont susceptibles de produire dans l'air intérieur une grande diversité de polluants chimiques et biologiques potentiellement à l'origine de nombreux effets sanitaires (perturbateurs endocriniens, allergiques, irritatifs, toxiques, cancérigènes).

- **Une surexposition au bruit en Ile de France :**

1,5 million de Franciliens sont toujours exposés à des niveaux de bruit élevés. Avec trois aéroports d'envergure internationale, un réseau routier dense et surchargé et un réseau de voies ferrées qui converge vers Paris, l'exposition des Franciliens au bruit est en grande partie induite par les infrastructures de transport.

Au-delà des effets sur l'audition et des traumatismes sonores aigus, les effets du bruit sur la santé sont nombreux, directs (perturbations du sommeil, diminution de la vigilance, de l'efficacité au travail, troubles de l'apprentissage durant l'enfance, stress) et indirects (perturbations du système cardiovasculaire et des fonctions endocriniennes, fatigue, agressivité et troubles du comportement).

- **Une forte concentration urbaine et un urbanisme impactant pour la santé**

La densité de la population en Ile de France est de 1011 habitants au km<sup>2</sup> (contre 117 hab/km<sup>2</sup> en France métropolitaine). Les modes de construction et d'aménagement de la ville ont un impact sur la santé, notamment en ce qu'ils favorisent ou non l'accès à une offre de soins de proximité, à des équipements ou infrastructures favorisant l'activité physique et la non-sédentarité, à des zones de calme végétalisés ou encore à une offre alimentaire de qualité.

- **Un passé industriel important : la plupart des nouveaux aménagements se font sur des sites potentiellement pollués**

L'Île-de-France, région historiquement industrielle, fortement peuplée et urbanisée, connaît une phase de tertiarisation de son activité économique. L'exploitation de nombreux établissements industriels a cessé et ces sites ont pu être à l'origine d'une pollution des sols et des nappes, du fait de mauvaises conditions d'exploitation et de leur remise en état trop sommaire. Sous la pression de l'étalement urbain, les populations nouvellement résidentes peuvent alors être exposées à ces

pollutions. L'ingestion de terre, de produits alimentaires cultivés ou issus d'élevages domestiques sur des terres polluées, d'eau de puits, ou encore l'inhalation de gaz issus de la volatilisation des polluants du sol dans l'air intérieur des bâtiments, sont autant de voies d'expositions potentielles.

- **Des ressources en eau très sollicitées :**

La forte urbanisation de la région Île-de-France, la présence de nombreuses industries et une activité agricole axée sur les cultures maraîchères et céréalières nécessitent de forts besoins en eau, en expansion, alors même que, ainsi que l'a montré l'année 2022, certaines parties de la région peuvent être impactées par les phénomènes de sécheresse.

L'eau potable est globalement de très bonne qualité mais les ressources en eau sont vulnérables aux pollutions d'origine anthropiques (rejets industriels, activité agricole). Les défauts de qualité les plus courants sont liés à la présence de nitrates et de résidus de pesticides.

- **Une vulnérabilité au changement climatique :**

L'Île de France est particulièrement concernée par les impacts liés à la chaleur du fait notamment des caractéristiques urbaines de l'hypercentre métropolitain. Il est à l'origine d'un effet d'îlot de chaleur urbain (ICU), tout particulièrement en période nocturne. Cet effet est en particulier renforcé par l'absence de végétalisation et l'imperméabilisation des sols. En Île-de-France, une personne sur deux résiderait dans un quartier potentiellement soumis à un effet moyen à fort d'ICU, notamment dans la Métropole du Grand Paris.

La diffusion de maladies infectieuses (dengue, paludisme, chikungunya, Zika, borréliose de Lyme) à transmission vectorielle (par les moustiques tigres ou les tiques) est également fortement influencée par les dérèglements climatiques qui modifient l'aire de répartition des vecteurs.

Le changement climatique est susceptible d'aggraver les expositions aux pollens, responsables de la moitié des cas d'allergies. La hausse des températures allonge la saison pollinique, favorise la production de pollens de certaines plantes et l'implantation durable d'espèces végétales exotiques envahissantes. C'est le cas de l'ambrosie, plante au fort potentiel allergisant, avec des foyers de plus en plus nombreux en Île-de-France.

- **Une forte concentration d'habitat indigne ou dégradé**, impactant la santé de populations le plus souvent déjà socialement vulnérables

Le parc de l'habitat en Île-de-France est ancien et connaît une tension importante sur le marché du logement, en particulier chez les ménages les plus fragiles. 3,6 % des logements (141 000) en Île-de-France sont recensés dans le parc privé potentiellement indigne (PPPI). Selon la Fondation Abbé Pierre, 976 000 franciliens sont concernés par les conditions de logement dégradées. Les effets sur la santé physique (saturnisme, intoxications, pathologies respiratoires, accidents...) et mentale (troubles de l'humeur, dépression...) de ses occupants sont prépondérants.

L'absence d'accès à un logement durable et salubre pour les populations en grande précarité les conduit à recourir à un habitat de fortune qui contribue à détériorer leur état de santé et renforce leur isolement social.

Objectif général :

**Développer à l'échelle locale des actions de prévention et de promotion de la santé dans le champ de la santé environnementale**

Objectif Spécifique 1 : permettre aux citoyens de s'informer et d'agir sur leurs expositions environnementales ou d'adapter leur comportement en fonction de ces expositions

Objectif Spécifique 2 : développer les outils et renforcer les compétences des acteurs locaux pour un impact bénéfique de leurs actions et décisions sur la santé environnementale des franciliens et pour une meilleure maîtrise des risques associés

Populations concernées :

- Certains groupes vulnérables (femmes enceintes, parents, enfants ; patients allergiques ou asthmatiques ; personnes mal logées ; personnes en situation de précarité)
- Acteurs relais tels que :
  - ✓ Agents et élus des collectivités territoriales
  - ✓ Professionnels de santé
  - ✓ Acteurs de terrain en contact avec les populations vulnérables.

Territoires prioritaires :

- Les territoires présentant les scores de cumul d'expositions environnementales les plus élevés (cf. travaux de l'ORS : [Les cumuls de nuisances environnementales en Île-de-France - ORS \(ors-idf.org\)](https://ors-idf.org/)).

- Les territoires où se concentre l'habitat dégradé (centres villes anciens, grandes copropriétés)
- Les territoires à faible IDH2 ou les Quartiers Politique de la Ville.

Exemple d'actions :

- Renforcer l'évaluation des impacts des déterminants en santé environnementaux et des pratiques des habitants sur leur environnement
- Sensibiliser les populations aux expositions environnementales et à leur impact sur leur santé et celle de leurs enfants
- Donner les moyens d'agir aux citoyens : connaissance et signalement, recommandations de comportement et de bonnes pratiques, intégration dans des démarches participatives ou de co-construction
- Agir contre le mal logement et les nuisances environnementales au plus proche des populations : actions d'aller vers, interventions et ateliers en pied d'immeuble ou dans le logement, accompagnement sanitaire
- Réaliser un état des lieux des dispositifs de repérage et de prise en charge de la santé mentale des mal logés
- Expérimenter : moyens de prévention et de diagnostic innovants et accessibles pour la lutte contre les punaises de lit, pratiques culturelles alternatives en site pollué

Recommandations :

Seront privilégiés :

- les projets de prévention et de promotion de la santé qui répondent aux objectifs du **PRSE4** (*version provisoire* : [PRSE4 Ile-de-France - projet en consultation publique - octobre 2023.pdf \(prse4-iledefrance.fr\)](https://prse4-iledefrance.fr/PRSE4_Ile-de-France_-_projet_en_consultation_publicque_-_octobre_2023.pdf) )
- les projets de prévention et de promotion de la santé qui contribuent à réduire les **inégalités** sociales et environnementales de santé, visant donc les territoires les plus éloignés de l'offre, dépourvus ou mal pourvus en dispositifs, et s'adressant aux publics en situation de précarité ou en voie de précarisation.
- les projets en territoires couverts par un **Contrat Local de Santé**
- les projets prenant en compte s'il y a lieu l'approche « Une seule santé »

Partenariat :

- Collectivités territoriales
- Professionnels de santé
- Acteurs de terrain en contact avec les populations vulnérables

Références bibliographiques :

- La promotion de la santé environnementale par l'IREPS Rhône-Alpes : [https://ireps-ara.org/actualite/action\\_dl.asp?action=999&idz=4bb92a4612efb24e557422390d62e06e](https://ireps-ara.org/actualite/action_dl.asp?action=999&idz=4bb92a4612efb24e557422390d62e06e)
- Les environnements et les milieux favorables à la santé par le REFIPS : <https://promosante.org/strategies-intervention/environnements-milieux-favorables-a-la-sante/>
- Comment monter un projet en santé environnementale sur mon territoire, par Promotion Santé IDF : <https://www.promosante-idf.fr/sinformer/ressources-documentaires/comment-monter-un-projet-en-sante-environnementale-sur-mon-territoire>
- Les actions faites par l'Observatoire Régional de santé et le Réseau Isée : <https://www.ors-idf.org/isee/actions/>